16.2 Innovation

Parmi les sociétés marchandes de 10 salariés ou plus implantées en France et faisant partie du champ de l'enquête communautaire sur l'innovation (CIS) 2014, un peu moins de la moitié (48 %) ont innové au cours des années 2012 à 2014. Directement liées à la production, les innovations technologiques constituent le cœur de l'innovation et concernent 31 % des sociétés. Elles correspondent aux innovations ou à des activités d'innovation en produits ou en procédés.

Le secteur de l'information et de la communication est le plus innovant : 71 % des sociétés ont innové entre 2012 et 2014 et 60 % ont réalisé des innovations technologiques. La part de **sociétés innovantes** augmente avec la taille : 45 % parmi les sociétés de 10 à 19 salariés, contre 78 % parmi celles de 250 salariés ou plus. Elle est également plus élevée parmi les sociétés appartenant à un groupe ou à un réseau d'enseignes (54 %, contre 43 % pour les sociétés indépendantes). À secteur et taille identiques, les sociétés exportatrices innovent plus souvent que les autres (66 %, contre 40 % des sociétés non exportatrices).

Le chiffre d'affaires lié à la vente de produits nouveaux, pour le marché ou pour la société, représente 12 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des sociétés. Pour 45 % des sociétés innovantes entre 2012 et 2014, l'innovation a généré un bénéfice environnemental : elle a réduit, par exemple, l'utilisation d'énergie,

d'eau, de matière ou d'émission de ${\rm CO}_2$ par unité produite, ou encore amélioré les processus de recyclage.

Le taux d'innovation des sociétés implantées en France au cours des années 2012 à 2014 est supérieur à celui de la moyenne de l'Union européenne à champ sectoriel identique (56 % contre 49 %). En Espagne, il est nettement inférieur à la moyenne européenne (36 %), alors qu'en Allemagne, il lui est nettement supérieur (67 %).

En 2016, les grands acteurs du secteur automobile, ainsi que principaux secteurs industriels où la France est en pointe (cosmétique, aéronautique, télécommunications, électronique, chimie et énergie) continuent de figurer au sommet du palmarès des principaux déposants de brevets publié par l'Institut national de la propriété industrielle (INPI). Le groupe Valeo prend la première place avec 994 demandes de brevets publiées, devant les groupes PSA et Safran. Parmi les 10 premiers du classement, les plus fortes progressions concernent les groupes Valeo (+ 49 %), l'Oréal SA (+ 17 %) et Orange (+ 15 %), tandis que PSA (– 8 %), Airbus Group et Renault (– 6 %) enregistrent les baisses les plus importantes.

En 2016, 16 200 demandes de **brevets** sont **déposées** à l'INPI (− 0,7 % par rapport à 2015) et 88 500 premiers dépôts de **marques** (− 3,7 %). Le nombre de dessins et modèles déposés est en forte baisse par rapport à 2015, à 53 700 (− 17,3 %). ■

Définitions

Brevet : dispositif protégeant une innovation technique, c'est-à-dire un produit ou un procédé qui apporte une solution technique à un problème technique donné. Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes. **Société innovante :** conformément à la définition européenne, sont considérées comme innovantes les sociétés (constituées dans cette enquête par les unités légales) qui ont introduit un changement significatif ou une nouveauté dans au moins une des quatre catégories d'innovation possibles (produits, procédés, organisation, marketing) ou qui ont entrepris des activités d'innovation, que celles-ci aient conduit ou non à une innovation sur la période de référence.

Capital-innovation, dépôt de brevet, enquête communautaire sur l'innovation (CIS), innovation, innovation non technologique, innovation technologique, marque, propriété intellectuelle, protection de la propriété industrielle, unité légale : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Les entreprises en France », Insee Références, édition 2017.
- « L'innovation dans les entreprises en 2014 », Insee Résultats, mai 2017.
- « Palmarès de déposants de brevets », Statistiques INPI, avril 2017.
- « L'information-communication et l'industrie sont les secteurs les plus innovants entre 2012 et 2014 », *Insee Première* n° 1635, février 2017.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Poids de l'innovation par secteur d'activité entre 2012 et 2014

en % du nombre total de sociétés

	Innovations technologiques			Innovations non	Tous types	
	Ensemble	dont Produits	dont Procédés	Organisation	Marketing	d'innovation
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	47	30	32	35	24	59
Construction	20	8	13	25	14	38
Commerce de gros, de détail, réparation d'automobiles et de motocycles	24	14	16	27	27	45
Transports et entreposage	22	11	16	29	14	40
Hébergement et restauration	23	13	17	25	32	45
Information et communication	60	50	37	42	37	71
Activités financières et d'assurance ¹	31	23	24	38	29	50
Activités immobilières	20	15	13	40	25	48
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	36	25	23	34	22	52
Activités de services administratifs et de soutien	21	11	15	26	20	37
Ensemble	31	19	21	30	23	48

^{1.} Le secteur « Activités financières et d'assurance » prend en compte les holdings financières

Lecture : entre 2012 et 2014, 19 % des sociétés de 10 salariés ou plus étaient innovantes en produits. Une même société peut réaliser des innovations de plusieurs types.

Note : les intitulés des secteurs d'activité respectent les sections de la NAF rév. 2.

Champ: sociétés actives de 10 salariés ou plus implantées en France, divisions 05 à 81 de la NAF rév. 2 sauf 75.

Source: Insee, enquête innovation (CIS) 2014.

Dépôts de brevets, marques, dessins et modèles par la voie nationale

2010	2016	16/15 en %
16 580	16 183	- 0,7
13 940	14 081	0,3
2 640	2 102	-7,1
124 110	118 391	- 3,5
91 928	88 496	-3,7
32 182	29 895	-3,1
80 352	53 659	- 17,3
16 653	13 894	2,3
63 699	39 765	-22,5
	16 580 13 940 2 640 124 110 91 928 32 182 80 352 16 653	16 580 16 183 13 940 14 081 2 640 2 102 124 110 118 391 91 928 88 496 32 182 29 895 80 352 53 659 16 653 13 894

Source: INPI, septembre 2017.

Principaux déposants de brevets publiés en 2016

Rang		Brevets publiés
1	Groupe Valeo	994
2	PSA Peugeot Citroën	930
3	Groupe Safran	758
4	CEA ¹	684
5	Groupe Renault	509
6	CNRS	373
7	Airbus Group (ex-EADS)	364
8	Groupe L'Oréal SA	363
9	Groupe Thales	309
10	Orange	250

1. Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives.

Note : les demandes de brevets publiées en 2016 ont été déposées entre le 1er juillet 2014 et le 30 juin 2015.

Source : INPI.

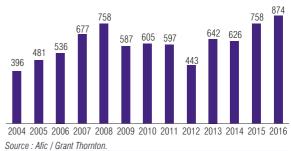
Dépôts de brevets par la voie nationale en milliers



2012 2013 Source : INPI, Observatoire de la propriété intellectuelle, septembre 2017.

Montant des fonds investis dans le capital-innovation

en millions d'euros



Demandes de brevets déposées auprès de l'Office européen des brevets

	2007	2010	2016				
Allemagne	25 188	27 328	25 086				
Autriche	1 355	1 744	2 040				
Belgique	1 891	2 045	2 184				
Bulgarie	17	11	18				
Chypre	44	49	46				
Croatie	35	17	14				
Danemark	1 375	1 817	1 867				
Espagne	1 275	1 430	1 558				
Estonie	13	27	43				
Finlande	2 004	1 617	1 818				
France	8 362	9 576	10 486				
Grèce	83	83	72				
Hongrie	101	107	108				
Irlande	502	637	664				
Italie	4 383	4 078	4 166				
Lettonie	18	32	12				
Lituanie	9	9	27				
Luxembourg	363	420	472				
Malte	29	31	89				
Pays-Bas	7 083	5 965	6 889				
Pologne	104	205	408				
Portugal	70	81	153				
Rép. tchèque	99	167	185				
Roumanie	16	14	29				
Royaume-Uni	4 919	5 381	5 142				
Slovaquie	19	25	41				
Slovénie	115	131	113				
Suède	2 730	3 590	3 555				
UE	62 202	66 617	67 285				

Source : Office européen des brevets.

16,3

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

- /// Absence de résultat due à la nature des choses
- ... Donnée non disponible
- e Donnée estimée
- n.s. Donnée non significative
- p Donnée provisoire
- r Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
- € Euro
- k Millier
- M Million
- Md Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème et de la double page __

11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et en couleur sont définis plus bas ou dans la rubrique « Définitions » en annexes

Une présentation synthétique sur chaque double page

Des définitions pour comprendre les concepts clés de la double page Toutes les définitions sont regroupées dans la rubrique « Définitions » en annexes

Des publications téléchargeables gratuitement pour approfondir le sujet Adresses des sites Internet à retrouver dans la rubrique « Adresses utiles » en annexes

Faible, voire négatif au premier semestre 2016, le taux d'inflation mesuré par la variation sur un an de l'indice des prix à la consommation (IPC) augmente progressivement au second semestre pour atteindre + 0,6 % fin 2016. Mesuré à partir de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), il suit le même mouvement en France que dans l'ensemble de la zone euro. *A contrario*, l'indicateur d'inflation sous-jacente, qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales), ralentit au cours de l'année passant de $+\ 0.9\ \%$ en janvier 2016 à $+\ 0.5\ \%$ fin 2016.

En moyenne sur l'année, les prix à la consommation augmentent légèrement entre 2015 et 2016 (+ 0,2 %), après une stabilité entre 2014 et 2015. Cette faible accélération reflète des mouvements différents selon les produits. Les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés reculent en moyenne moins qu'en 2015. Ceux des produits alimentaires accélèrent un peu. En revanche, le ralentissement des prix des services limite le regain d'inflation.

La baisse en moyenne des prix des produits pétroliers en 2016 cache une remontée progressive des prix au cours de l'année dans le sillage du cours du pétrole (+ 7,5 % sur un an fin 2016). Cette hausse est plus marquée pour les combustibles liquides (+ 14,1 % sur un an fin 2016) que pour les carburants (+ 8,7 % pour le gazole, + 3,6 % pour l'essence, fin 2016), du fait des écarts de

taxation sur ces produits. En revanche, les prix du gaz, qui répercutent avec retard les évolutions du pétrole, se contractent encore (-2,2 % fin 2016). Les prix de l'électricité poursuivent leur hausse (+ 1,8 %).

En 2016, les prix des produits manufacturés baissent encore (- 0,5 % en moyenne, après – 0,9 % en 2015). Les prix des articles d'habillement et de chaussures se redressent légèrement (+ 0,2 %, après - 0,9 %). Le recul, moins prononcé qu'en 2015, des prix des produits de santé se poursuit. Enfin, les prix des autres produits manufacturés diminuent faiblement (- 0,1 % en moyenne en 2016, après – 0,3 % en 2015).

En 2016, les prix des produits alimentaires (y compris boissons non alcoolisées) augmentent en moyenne de 0,6 %, à peine plus vite qu'en 2015 (+ 0,5 %). Les prix des produits alimentaires hors produits frais rebondissent légèrement (+ 0,1 %, après - 0,2 % l'année précédente), tandis que ceux des produits frais ralentissent.

Les prix des services décélèrent en 2016 (+ 1,0 % en moyenne, après + 1,3 % en 2015), du fait principalement du repli des services de transport (- 1,5 %). Les prix des loyers, indexés sur les évolutions passées de l'inflation, ralentissent en 2016, comme chaque année depuis 2006, à l'exception de 2012. Les hausses des services de santé sont restées contenues. En revanche, les prix des services de communication accélèrent (+ 2,3 % en moyenne, après + 1,8 %). ■

TEF. édition 2018 - Insee Références

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions »

Pour en savoir plus

114

- « Une inflation modérée depuis le passage à l'euro », Insee Focus n° 87, mai 2017.
- « Indice des prix à la consommation Moyennes annuelles 2016 », Informations rapides n° 9, Insee, janvier 2017.
- « 2016 Les niveaux des prix ont varié quasiment du simple au triple parmi les États membres de l'UE », communiqué de presse nº 95, Eurostat, juin 2017.
- · Séries chronologiques (www.insee.fr)

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et

à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2016

en % _ Unité

Fonction de consommation	Pondération ¹	Évolutio	on 16/15	Fonction de consommation	Pondération ¹	Évolutio	n 16/15
	2016	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²		2016	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc.
Ensemble (y c. tabac)	10 000	0,2	0,6	Transport	1 479	- 1,0	1,8
Ensemble (hors tabac)	9 805	0,2	0,6	Achats de véhicules	363	-0,1	-0.8
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 425	0,6	0,7	Utilisation de véhicules personnels	831	-1,2	3,2
Produits alimentaires	1 301	0,7	8,0	Services de transport	285	-1,5	0,9
Boissons non alcoolisées	124	-0,6	0,0	Communications	288	0,7	0,6
Boissons alcoolisées et tabac	385	0,5	0,3	Services postaux	16	3,8	3,8
Boissons alcoolisées	190	0,8	0,6	Matériel de téléphonie et de télécopie	43	-9,2	-9,7
Tabac	195	0,1	0,1	Services de téléphonie et de télécopie	229	1,9	2,2
Habillement et chaussures	429	0,2	0,0	Loisirs et culture	897	1,0	-0,2
Habillement	340	0,5	0,1	Équipements audio-visuels,			
Chaussures y c. réparation	89	-1,0	-0.3	photo et informatiques	148	-2,7	-3,7
Logement, chauffage, éclairage	1 399	-0,1	1,1	Autres biens durables (loisirs)	42	10,0	- 1,9
Loyers d'habitation	622	0,3	0,3	Autres articles et équip, de loisirs	244	1,0	-0,3
Entretien et réparation courante du log.	174	1,1	1,3	Services récréatifs et culturels	305	0,1	0,6
Distribution d'eau et autres services	157	1,0	1,1	Presse, livres et papeterie	140	2,3	2,2
Chauffage, éclairage	446	-1,5	2,2	Voyages touristiques tout compris	18	10,4	3,5
Meubles, équip. ménager, entretien maison		-0,1	-0,7	Éducation	4	1,3	1,6
Meubles, tapis, revêtements de sol	155	0,1	-1,0	Hôtellerie, cafés, restaurants	733	1,7	1,8
Articles de ménage en textile	38	1,0	0,9	Restauration et cafés	570	1,6	1,8
Appareils ménagers	89	-1,2	- 1,9	Services d'hébergement	163	2,3	1,8
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	70	0,6	-0.3	Autres biens et services	1 331	1,0	0,9
Outillage pour la maison et le jardin	52	0,3	-0,2	Soins personnels	282	0,0	0,2
Entretien courant de l'habitation	133	-0,5	-0,4	Effets personnels (non définis ailleurs)	116	1,5	1,7
Santé	1 093	-1,2	-1,2	Protection sociale	482	1,1	0,9
Médicaments et produits pharmaceutiques		-2,9	-2,4	Assurances	289	2,1	1,3
Médecine non hospitalière	598	0,2	-0,2	Services financiers	38	2,4	2,7
				Autres services	124	0.3	0.3

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.

Les poluedanios ser inidices dint calcules straque anine a parin de la consominato
 L'évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015.
 Note : base 100 en 2015.
 Champ : Fance hors Mayotte, ensemble des ménages.
 Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux
concernant la
France y compris
les DOM sauf
indication contraire

Quelques hausses et baisses de prix en 2016		glissement annuel de déc. à e	déc. en %
Hausses	16/15	Baisses	16/15
Combustibles liquides Légumes frais, hors pommes de terre et autres tubercules Gazole Poissons frais Service de téléphonie mobile Services d'expédition de courrier Journaux Poissons et fruits de mer	+ 14,1 + 11,7 + 8,7 + 6,5 + 6,2 + 5,2 + 5,0 + 4,5	Farines et autres céréales	- 9,7 - 6,0 - 5,4 - 5,3 - 5,1 - 4,9 - 4,4 - 3,9
Centres de vacances, camping, auberges de jeunesse Transport aérien intérieur de passagers	+ 4,2 + 3,9	Produits pharmaceutiques	- 3,9 - 3,0 - 2,9

Note : évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015. Champ : Fance hors Mayotte. Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. L'indice est la moyenne arithmétique des 12 indices mensuels. Champ : Fance hors Mayotte. Source : Insee, Indice des prix à la consommation.

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2016

glissement annuel de déc. à déc. en					
	16/15		16/15		
Allemagne	1,7	Lettonie	2.1		
Autriche	1,6	Lituanie	2.0		
Belgique	2,2	Luxembourg	1,6		
Chypre	0,1	Malte	1,0		
Espagne	1,4	Pays-Bas	0,7		
Estonie	2,4	Portugal	0,9		
Finlande	1,1	Slovaquie	0,2		
France	0,8	Slovénie	0,6		
Grèce	0,3	Zone euro	1,1		
Irlande	- 0,2	UE	1,2		
Italie	0,5				

Note : évolution de l'indice de décembre 2016 par rapport à l'indice de décembre 2015. Source : Eurostat (extraction du 8 juin 2017).

Insee Références, édition 2018 - Économie générale

Titre du thème

Des données de cadrage européennes ou mondiales

115